

Ce service gratuit permet de stocker, de consulter et de sécuriser la réception des attestations de paiement en supprimant les contraintes liées aux envois postaux. L'attestation de paiement a valeur d'original numérique, équivalente au papier.

Les étapes d'activation du coffre-fort Digiposte disponible à compter du 11 juin sont détaillées dans le Guide utilisateur ci-dessous.

- [Guide utilisateur](#)

Vous pouvez changer d'avis à tout moment ; votre adhésion est révocable depuis votre coffre.

REFUS : Si vous n'êtes pas intéressé par cette offre, vous devrez impérativement la refuser :

- En accédant à votre espace salarié CIBTP : **cliquer** sur modifier depuis la page d'accueil.
- En nous retournant le formulaire de refus complété disponible ici ([Formulaire de refus du coffre-fort numérique](#))

DIGIPOSTE met à disposition un service client pour vous accompagner dans l'activation et l'utilisation du coffre :

- Une aide en ligne : aide.digiposte.fr
- Un formulaire de contact : secure.digiposte.fr/service_client
- Un numéro de téléphone : 0969 321 267 (appel gratuit accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00)

IMPORTANT : vos attestations de paiement seront systématiquement déposées dans votre coffre-fort numérique à compter du 11 juin sauf à ce que vous ayez exprimé votre refus.

Retrouvez toute notre documentation sur le coffre-fort Digiposte :

- [Notice coffre-fort Digiposte](#)
- [Tutoriel Digiposte](#)